

Référence : 2026.03434



Divonne-les-Bains, le 27 août 2026

Madame, Monsieur,

À l'approche de la rentrée scolaire du 1er septembre 2026, la Ville de Divonne-les-Bains souhaite vous adresser un point d'information complet sur les mesures engagées depuis les événements survenus au sein de l'accueil de loisirs géré par Alfa 3a, ainsi que sur les dispositions qui seront poursuivies dans les prochaines semaines et les prochains mois.

Depuis ces événements, la Ville, en lien étroit avec Alfa 3a, a fait de la sécurité, de la protection et du bien-être des enfants une priorité absolue. Nous avons souhaité agir avec méthode, transparence et exigence, tout en maintenant un dialogue régulier avec les familles.

Ce courrier a pour objectif de vous présenter les principales actions réalisées, les contrôles effectués et les engagements pris pour la rentrée et pour la suite. Pour mémoire, vous trouverez tous les bulletins d'informations hebdomadaires et l'ensemble des supports publics sur notre site internet :

www.divonnelesbains.fr/26909-affaires-peri-extra-scolaires.htm

1. Des contrôles renforcés sur le terrain

La Ville a immédiatement renforcé sa présence et son niveau de contrôle dans les accueils de loisirs.

Des visites inopinées ont été organisées dans chacun des centres par des agents municipaux.

Ces contrôles ont notamment permis de vérifier :

- le respect des conditions d'encadrement des enfants ;
- la présence effective des directions et leur disponibilité pour accompagner leurs équipes ;
- le positionnement des animateurs et la surveillance des enfants ;
- l'absence de situation dans laquelle un animateur se retrouve seul avec un enfant ;
- l'adaptation du matériel utilisé aux exigences de sécurité ;

- les conditions d'accueil des parents et le contrôle des personnes autorisées à récupérer les enfants ;
- les conditions d'organisation des temps de repos, du passage aux sanitaires et durant la sieste ;
- le respect des règles relatives aux comportements et aux interactions entre adultes et enfants ;
- l'affichage et l'application de la charte « Vigilance et protection de l'enfance » d'Alfa 3a.

Les contrôles réalisés ont également confirmé que l'encadrement supplémentaire prévu est effectivement assuré, avec au minimum deux animateurs supplémentaires par site selon les modalités définies.

Ces vérifications de terrain seront naturellement poursuivies.

2. Des conditions d'accueil et des locaux réorganisés

Alfa 3a a engagé une réorganisation des espaces collectifs et du matériel dans les deux centres. Cette démarche permet notamment de faciliter la circulation, le rangement, l'identification du matériel et la gestion des groupes d'enfants.

Les cuisines et les infirmeries ont été réaménagées afin de renforcer les conditions de sécurité sur l'ensemble des sites.

Un référentiel interne portant sur le rangement, le nettoyage et l'entretien des locaux a également été élaboré. Des opérations de nettoyage complet et de désinfection des espaces ont été réalisées.

Le renouvellement progressif des jeux et des livres est engagé.

Compte tenu des conditions climatiques rencontrées cet été, les directeurs des accueils de loisirs ont également été équipés de climatiseurs mobiles, afin de pouvoir aménager, lorsque cela est nécessaire, des espaces adaptés au confort des enfants.

La Ville prévoit par ailleurs l'acquisition de 40 climatiseurs mobiles, afin d'améliorer durablement les conditions de température dans les classes et les espaces collectifs, en partenariat avec EDF et le DASEN.

3. Une vigilance renforcée autour de la protection de l'enfance

Au-delà des seuls aspects matériels et organisationnels, plusieurs mesures ont été mises en place pour renforcer la prévention et la vigilance des équipes.

Les chartes et protocoles sont désormais affichés dans les deux centres et appliqués par les équipes d'animation. Chaque animateur doit prendre connaissance de ces règles et signer les supports.

Des outils permettant d'améliorer les échanges avec les familles et le recueil de la parole des enfants ont été déployés, notamment des fiches de transmission aux familles et de recueil de la parole de l'enfant, sous la responsabilité des directions des accueils.

La Ville et Alfa 3a travaillent en outre à la diffusion prochaine d'un support infographique commun, qui précisera les chaînes de responsabilité, les rôles respectifs de chacun et les contacts à privilégier selon les situations.

Enfin, une réunion spécifique avec l'ensemble des ATSEM de la commune s'est tenue le 21 août afin de partager les informations nécessaires en matière de sécurité, d'encadrement et de signalement, dans la perspective de la rentrée.

4. Une démarche de dialogue et de transparence avec les familles

La Ville a souhaité associer les parents aux démarches engagées.

Des rencontres avec les familles ont été organisées en présence du Maire et des élus, notamment chaque lundi durant l'été et dans le cadre des Comités consultatifs d'Alfa 3a les 22 juillet et 25 août 2026.

Les parents volontaires ont par ailleurs été invités à participer au suivi des questions relatives aux activités périscolaires et extrascolaires, et ont été invités à venir en mairie pour consulter les outils de contrôle sur site.

Aussi, un support de 83 questions formulées par un collectif de parents fait l'objet d'un travail de réponse de la part d'Alfa 3a, qui veille à transmettre les informations aux représentants des parents d'élèves.

Afin de garantir une information accessible à tous, une page internet dédiée au suivi de la délégation de service public est désormais active sur le site de la Ville. Elle permet de consulter les documents utiles et les informations relatives aux actions engagées, le portail citoyens municipal est également abondé chaque semaine, notamment par les comptes rendus des derniers Comités consultatifs d'Alfa 3a et des notes d'infos de la ville de Divonne-les-Bains.

Nous rappelons enfin que les messages adressés à l'adresse proximite@divonne.fr font l'objet d'un traitement immédiat et d'un suivi partagé entre Alfa 3a, les services municipaux et les forces de l'ordre, le cas échéant.

Une enquête de satisfaction destinée aux enfants et aux familles inscrits durant l'été 2026 sera prochainement diffusée par Alfa 3a afin de recueillir leur expérience et leurs propositions.

5. Les prochaines étapes avant et après la rentrée

Les journées des 25 et 26 août ont été consacrées à des visites techniques des différents locaux scolaires, périscolaires et extrascolaires, associant Alfa 3a, les services de la Ville et les élus. Elles permettront de finaliser les préparatifs nécessaires à la rentrée.

La Ville poursuivra ensuite les contrôles réguliers des accueils de loisirs, tout au long de l'année scolaire.

Une visite technique trimestrielle de l'ensemble des locaux périscolaires et extrascolaires sera organisée en présence de représentants des parents, des techniciens d'Alfa 3a, des services

municipaux et des élus. Cette démarche permettra d'inscrire la vigilance et le dialogue dans la durée.

La Ville poursuivra également sa coopération avec les services départementaux compétents et prendra en compte leurs observations et recommandations, notamment auprès de la PMI et du SDJES.

6. Construire durablement une politique éducative partagée

À l'approche de ce mardi 1^{er} septembre 2026, jour de rentrée des classes, un sentiment particulier anime nos écoles : le plaisir de se retrouver, mais aussi, pour beaucoup d'entre vous, une pointe d'appréhension légitime.

Vos élus municipaux seront présents sur le terrain, devant et dans nos établissements scolaires, dès les premières heures de cette matinée de rentrée.

Notre présence à vos côtés répond à une conviction profonde : la proximité est le premier devoir des élus.

En allant à votre rencontre, nous souhaitons avant tout vous écouter, échanger avec vous et vous rassurer. La rentrée est un moment clé de la vie des familles, et la municipalité se tient prête à répondre à vos interrogations, à vous accompagner lors de ce passage important.

Cette forte mobilisation s'inscrit au service d'une double mission fondamentale que nous portons collectivement : protéger et instruire.

Protéger, c'est garantir à chaque enfant un cadre serein, sécurisé et bienveillant. Qu'il s'agisse de la qualité de nos infrastructures, des protocoles sanitaires ou de sécurité autour des écoles, ou encore de la mobilisation de notre personnel périscolaire, tout est mis en œuvre pour que l'école reste un sanctuaire de confiance.

Instruire, c'est offrir à nos élèves les meilleures conditions matérielles pour qu'ils puissent s'épanouir, apprendre et acquérir l'autonomie qui fera d'eux les citoyens de demain. Aux côtés de la communauté éducative et des enseignants dont je salue le travail remarquable, la municipalité met tout en œuvre pour doter nos classes des équipements nécessaires à cette réussite.

Sachez que nous serons vigilants et pleinement investis à chaque étape de cette année scolaire.

Nous souhaitons à l'ensemble des élèves, aux équipes enseignantes, aux agents municipaux et aux parents une excellente rentrée.

Le Maire,
Vincent SCATTOLIN



